

HÉRITAGE : COMMENT ÉVITER LES CONFLITS ?

LEXIQUE

Une succession

« Préparer sa **succession** et rédiger un testament de son vivant [...] »

Une succession correspond à la transmission de l'ensemble du patrimoine (argent, maisons...) d'une personne décédée à une ou plusieurs personnes vivantes de la même famille, c'est-à-dire que la personne décédée donne/transmet l'ensemble de ses biens à une ou à plusieurs personnes de sa famille.

Un tiers

« Encore un conflit entre un **tiers** qui a été avantagé par un testament »

Le terme « un tiers » fait référence ici à une personne « autre » que la famille proche.

Une famille recomposée

«... des procédures vertigineuses qui touchent davantage les **familles recomposées** d'après cet avocat parisien »

Une famille recomposée est une famille composée de deux conjoints qui ont déjà été mariés puis divorcés, et qui ont éventuellement eu des enfants avec leurs ex-conjoints.

Être lésé

« ... les héritiers qui **sont lésés**... ».

Être lésé signifie ici que les héritiers ont été défavorisés, désavantagés par rapport à d'autres personnes. Ils reçoivent moins que les autres.

Un défunt

« ... les tribunaux veulent respecter les dernières volontés du **défunt**... »

Le terme défunt est un terme utilisé pour faire référence à la personne décédée, morte.